

L'Aluette

INFOS

BEAUVOIR SUR MER



Les nouvelles tables de pique-nique au Parc du Cornoir

Sevrérins, Sevrérines,

La municipalité vient de préparer et de voter le budget pour cette année. Notre objectif était de continuer à développer la commune sans augmenter les impôts, et nous avons réussi à maîtriser nos dépenses tout en permettant certains investissements pour 2011.

Nos chantiers en cours avancent, notamment l'aménagement du centre-ville avec le rapatriement des anciennes halles métalliques.

Nous vous avons sollicité par le biais d'une souscription publique, je me permets de vous solliciter à nouveau afin que nous puissions obtenir une subvention de la Fondation du Patrimoine. En effet, un grand nombre d'entre vous ont répondu favorablement à notre appel aux dons, mais il nous en manque encore un peu pour passer le seuil d'obtention de la subvention.

Merci à ceux qui ont fait leur don et à ceux qui les rejoindrons.

Le Maire, Christian Thibaud.

Sommaire

Dossier

- Présentation du budget 2011

Animations

- Programmation estivale

Cérémonie

- Médaille militaire à M. Delavau

CME

- Visite à l'hôpital Les Mathurins

Travaux

- Inauguration de la salle de tennis
- Effacement de réseaux Route des Ostréiculteurs

Fleurissement

- Les recommandations vertes pour l'été

L'Aluette Info Magazine bimensuel

Directeur publication :

Christian Thibaud

Conception :

Service communication

Nombre d'exemplaires : 2200

Impression :

Imprimerie du Marais

87 Route de la Roche

85230 Beauvoir sur Mer

Phototèque :

Services municipaux

Mairie de Beauvoir :

Place de l'Hotel de Ville -BP 46

85230 Beauvoir sur Mer

Tél : 02 51 68 70 32

Fax : 02 51 68 03 56

Site internet :

www.mairie-beauvoirsurmer.fr



Budget 2011 : maîtrise et réduction pour une bonne anticipation

La loi de finances pour l'année 2011 a annoncé un gel des dotations de l'Etat, or elles constituent des ressources importantes pour les collectivités territoriales.

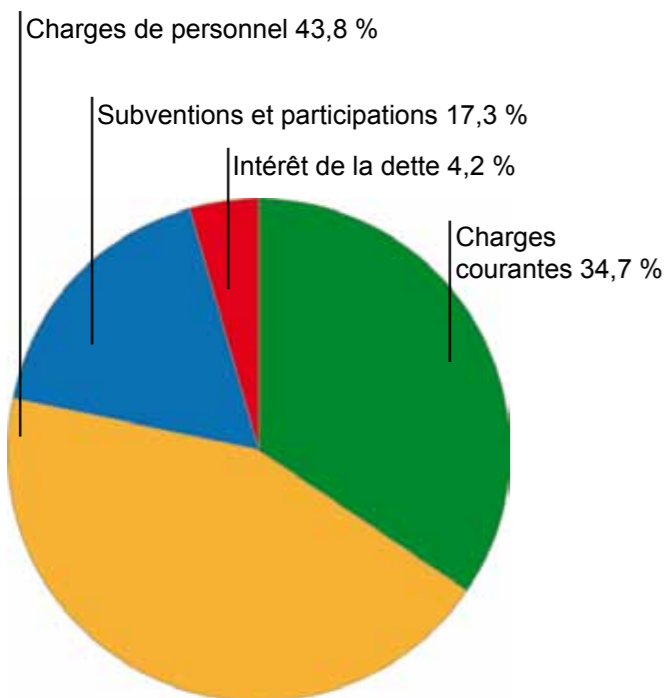
Ainsi, pour ne pas rencontrer de difficultés financières majeures, la commune, après les efforts d'investissement fournis en 2009 et 2010, envisage de réduire les dépenses d'investissement, et de maîtriser au mieux les dépenses de fonctionnement.

Le 21 Mars dernier, les élus municipaux ont voté le budget pour l'année 2011, lequel propose un équilibre des dépenses et recettes de fonctionnement à hauteur de 3.302.632,79 €, soit une diminution de 12,1 % par rapport aux propositions pour l'année 2010, et un équilibre des dépenses et recettes d'investissement à hauteur de 5.130.142,33 €, soit une diminution de 17,3 % par rapport aux propositions pour l'année 2010.

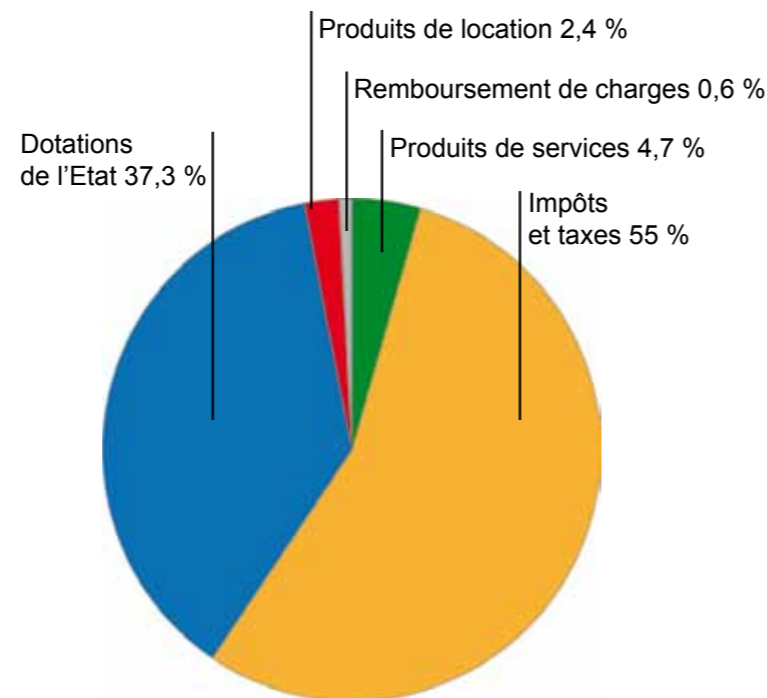
Par ailleurs, afin de ne pas pénaliser les ménages par la pression fiscale, et ce pour la cinquième année consécutive, les impôts locaux n'augmenteront pas.

Section de fonctionnement votées pour 2011

Dépenses



Recettes



Des investissements modérés pour 2011

La rénovation de la salle de tennis et le réaménagement de la Place des 3 Alexandre, comprenant le rapatriement des anciennes halles métalliques, sont des projets qui ont monopolisé une grande partie des dépenses d'investissement en 2010.

Ces dépenses vont se répercuter sur l'année à venir, c'est pourquoi la municipalité a décidé de ralentir les travaux en 2011 pour se concentrer sur les travaux d'aménagement des entrées d'agglomération, dont les quatre priorités ont été votées lors du conseil municipal du 24 Janvier 2011 (Cf Aluette infos n°9).

Cette pause en matière d'investissements est enfin nécessaire en prévision des fortes dépenses prévues dans les années à venir pour la construction d'une nouvelle salle polyvalente et la rénovation du groupe scolaire.

Les jeunes du CME à l'hôpital local



Le Mercredi 23 Mars, les jeunes conseillers municipaux, membres de la commission «Vie sociale» ont rendu une visite fort sympathique aux anciens de la maison de retraite Les Mathurins. Durant deux heures, les enfants ont préparé et cuit 10 litres de pâte à crêpes, qu'ils ont ensuite servis à leurs aînés.

Des enfants ou des aînés, on se demande lesquels ont été le plus gâtés !



Enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages

L'Insee réalise, entre le 9 Mai et le 25 Juin 2011, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous réserverez à l'enquêteur.

Goûter parfumé aux Mathurins



Anne-Marie THOUZEAU et Monique MANDIN avec une résidente des Mathurins.

Chaque année, la municipalité offre un présent aux résidents de l'hôpital local Les Mathurins.

C'est donc le jeudi 7 Avril dernier que les anciens des Mathurins ont chaudement accueillis les élus, qui leur ont remis à chacun un flacon d'eau de cologne. Les résidents ont ensuite été nombreux au goûter servi dans la salle commune.

Opération tranquillité vacances, Un nouvel ASVP pour la saison 2011 partez détendus !

Comme chaque année depuis 4 ans, le service de police municipale de la commune de Beauvoir propose aux belvérois partant en vacances de surveiller quotidiennement leur domicile et jardin durant leur absence.

Vous n'avez plus qu'à profiter sereinement de vos vacances !

Pour bénéficier de l'Opération Tranquillité Vacances, rien de plus simple, il suffit de vous inscrire en Mairie, au moins une semaine avant votre départ, auprès du service de police municipale, lequel prendra vos noms, adresse, coordonnées et dates de congés. Vous pouvez également retirer le dossier d'inscription sur Internet, sur le site de la Mairie de Beauvoir sur Mer, rubrique «Vie pratique».

Afin de faire face à l'accroissement d'activités en période estivale, la municipalité recrute chaque été un Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP).



Jean-Philippe Chartier sera ainsi présent sur le territoire aux côtés du policier municipal du 1^{er} Mai au 30 Septembre 2011.

La médaille militaire à Roland Delavau

En présence de M. Louis GUEDON, de M. Gilles GUILLORIT, de M. Michel LEBOEUF et de Monsieur le Maire, M. Roland DELAVAU a reçu, le 22 Avril dernier, la médaille militaire pour avoir été cité par deux fois pour des faits militaires en Algérie en 1960.



Programme des animations 2011 : Quand été rime avec diversité...

Fête de la musique :
Mardi 21 Juin :



19h : Danses et chants de l'ARSB
Les membres de l'association des retraités sportifs de Beauvoir sur Mer reviennent cette année sur la Grand Place pour cette 3ème édition de la fête de la musique, avec un programme de chants et de danses country.

20h30 : Concert du groupe «Chorus Land»
La soirée continuera avec une formation sympathique composée de 3 musiciens que vous avez découverts l'été dernier sous le nom de «Dixie Chorus». Ils manieront violon, banjo, guitares et harmonica pour un répertoire mélangeant le celte et le tzigane.



22h : Concert du groupe «Ne nous fâchons pas»
Ce groupe de rock belvèrin n'en est pas à son coup d'essai. Les 5 musiciens savent comme personne mettre une ambiance du tonnerre sur nos terres, et nous les en remercions d'avance !

Jeudi 14 Juillet :



Le **marché alimentaire** sera maintenu en centre-ville, et sera animé par des **échassiers**, sculpteurs de ballons.
La **brocante** aura lieu toute la journée sur la Grand Place

Le **marché nocturne** débutera à 16h, et sera animé par **Les Zévadés de la Zic**, 4 musiciens habillés en daltons qui sauront vous surprendre. Un magicien fou, **Milord Larsouille**, sera également présent. Enfin des **jeux en bois** librement accessibles aux enfants seront installés sur la Grand Place.

Le **Bouquet Salaïe** dansera sur le podium sous les halles à partir de 19h, précédant un concert de **Bob et Flanagan** à 21h, 2 joyeux compères amoureux de la musique et de la langue française.

Ne manquez pas le **feu d'artifices** à la tombée de la nuit et le **bal populaire animé par Patrice Deletre**, guitariste et chanteur virtuose.

Animations autour du Tour de France

Mercredi 29 Juin : Relais des cyclistes, départ de Beauvoir sur Mer (parking du Super U) vers 8-9h.

Samedi 2 Juillet :
Pour la 98e édition, le départ officiel du Tour de France se fera entre terre et mer, sur le passage du Gois côté Beauvoir sur Mer, pour rejoindre le Mont des Alouettes.

Afin d'éviter les chutes déplorées en 1999 sur les redoutables pavés du Gois, le départ sera donné à l'extrême fin de la chaussée. Le chronomètre se déclenchera au carrefour de la Croix Rouge.
Le peloton rentrera dans Beauvoir par la Rue du Gois, prendra le rond-point de la Croix Blanche, et filera en direction de St Jean de Monts par la Rue des Sables.

Le Tour de France, heure par heure :

- 9h30 : fermeture à la circulation de la Rue du Gois et de la Rue des Sables.
- 10h30 : passage de la caravane sur le Gois
- 12h45 : cérémonie protocolaire officielle du départ à la sortie du Gois, côté Beauvoir
- 13h05 : Passage du kilomètre 0 situé au croisement de la Route du Gois et de la Route des Ostréiculteurs

Une haie d'honneur composée de jeunes cyclistes de Beauvoir tracera le début de la course aux champions.

La société organisatrice du Tour de France ayant décidé qu'aucun objet publicitaire ne sera distribué par la caravane sur le passage du Gois, le public est invité à voir la course depuis le centre-ville de Beauvoir sur Mer.

Concert de musique russe le 15 Juillet

L'orchestre traditionnel de **St Pétersbourg «les cordes d'argent»** donnera une représentation exceptionnelle à **l'église St Philbert le vendredi 15 Juillet 2011 à 21h.**

Sous la direction du chef d'orchestre **Alexandre Afanasyev**, la vingtaine de musiciens que composent «Les cordes d'argent» interpréteront avec des instruments typiques des musiques classiques et pour d'autres issues du folklore russe.

Tarif : 10 € pour les plus de 12 ans
Réservations à l'office de tourisme de Beauvoir sur Mer au 02.51.68.71.13



Une nouveauté cette année : les «Concerts de l'été à l'église St Philbert»

Cet été, l'église St Philbert résonnera au rythme des concerts du mercredi.

Chaque mercredi entre le 13 Juillet et le 17 Août, un ou plusieurs artistes viendront se produire, pour ainsi nous faire découvrir leur talent.

La municipalité souhaite favoriser l'accès de tous à la culture et a décidé la gratuité de l'entrée. Une participation libre sera demandée en fin de concert.

Notez d'ores et déjà la programmation :

- **Mercredi 13 Juillet** : Warren Saxe, pianiste, revisitera les classiques avec sa fibre jazzy qui lui est propre.
- **Mercredi 20 Juillet** : Quatuor de flûtes traversières.
- **Mercredi 27 Juillet** : Concert des professeurs de la Maison des Arts de Challans.



Lundi 15 Août :

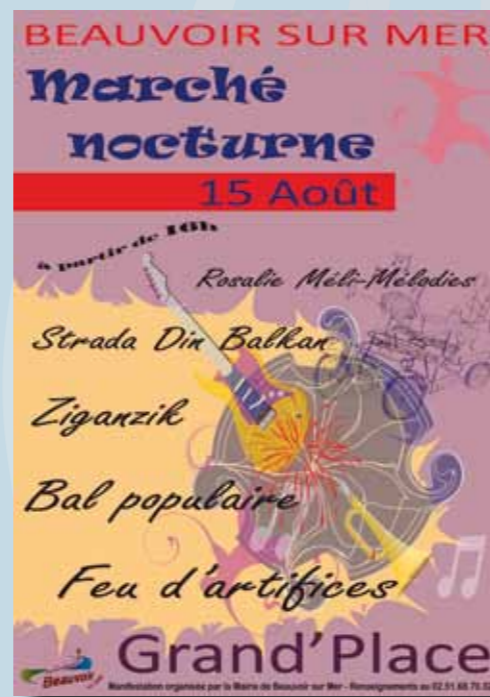
La **brocante** aura lieu toute la journée sur la Grand Place.

Le thème du **concours de peinture** sera «La mer». Inscription à partir de 8h30 à la Mairie, 5€ pour les adultes.

Le **marché nocturne** débutera à 16h et sera animé par la **rosalie Méli Mélodies**, et par la mise en place d'un **château gonflable** auquel les enfants auront libre accès.

Les concerts débuteront à 19h30 avec une représentation du groupe **Strada din Balkan**, trio de musique des balkans, sur le podium sous les halles, puis du groupe **Ziganzik**, duo de musique tzigane, à 21h.

Ne manquez pas le **feu d'artifices** à la tombée de la nuit et le **bal populaire** animé par Sonostar.



Dernières minutes

- **Vide grenier organisé par les associations Océane Twirling et La Marelle le 15 mai 2011**

Lieu : Complexe sportif, rue du Cornoir de 9h00 à 18h00
Renseignements 06 14 36 70 14
Inscription avant le 30 avril 2011

- **Vide grenier organisé par l'Association des Donneurs de Sang du Canton le 22 mai 2011**

Lieu : Le Port du Bec, de 8h30 à 18h30
Renseignements et inscriptions, tél 02 51 68 77 90
ou 02 51 93 16 02 ou
Office du tourisme 02 51 68 71 13.

- **Mercredi 3 Août** : Isabelle Pagnoux, chanteuse lyrique présentera un programme de chants lyriques et sacrés.

- **Mercredi 10 Août** : Duo Thésys, deux violonistes virtuoses à ne manquer sous aucun prétexte.

- **Mercredi 17 Août** : Le Duo Lagors, clavecin et harpe, nous interprétera des musiques des 18 et 19ème siècles.



L'information défile sur la Grand Place

Depuis la fin du mois de Mars, un troisième panneau lumineux d'informations est apparu sur la commune. En complément de ceux installés au Gois et sur le parking des Paludiers, ce nouveau panneau est situé sur la Grand Place.

Vous y retrouverez toutes les actualités de la vie municipale et associative de Beauvoir.



Installation du mobilier urbain sur la Place St Philbert

Les agents des services techniques de la commune ont apporté la touche finale à l'aménagement de la Place St Philbert. Ils y ont installé le nouveau mobilier urbain, notamment des barrières de séparation entre les zones piétonnes et les zones de circulation automobile.

Auparavant dénuée de charme, cette place bénéficie désormais d'un cachet sympathique et accueillant.

Coupé de ruban à la salle de Tennis

La rénovation de la salle de tennis au complexe sportif s'est parachevée le vendredi 18 Mars dernier par son inauguration.

En présence d'élus de la commune, du cabinet d'architectes Vincent BOULET, maître d'oeuvre de l'opération, des jeunes du conseil municipal des enfants et des représentants des associations utilisatrices de la salle, Monsieur le Maire a fait visiter les différentes salles qui ont fait l'objet de travaux.

A chaque pièce, Vincent BOULET apportait des précisions techniques et pratiques sur les travaux effectués, et sur les matériaux utilisés.

L'isolation phonique et thermique du bâtiment va permettre de réaliser d'importantes économies d'énergie, et améliore d'ores et déjà considérablement le confort des utilisateurs.

Le Maire, Christian THIBAUD, entouré des représentants des associations utilisatrices de la salle, s'apprête à couper le ruban de la salle de tennis.



Fondation du Patrimoine

La transformation du centre-ville avec le rapatriement des anciennes halles métalliques a déjà bien avancé.

A toutes celles et ceux qui souhaitent participer à la protection du patrimoine belvérois, il ne vous reste que quelques semaines, jusqu'à la fin des travaux, pour faire un don à la Fondation du Patrimoine par le biais d'un bon de souscription publique disponible en Mairie et dans tous les commerces de la commune.

Venez chercher votre prairie fleurie en Mairie

Dans le cadre du fleurissement de la commune, la municipalité a souhaité associer les belvérois à cette démarche en mettant à votre disposition des sachets de graines champêtres en Mairie.

Chaque sachet permet de fleurir 2 à 3m² de jardin avec un mélange de fleurs champêtres dont la floraison durera tout l'été.



Ne laissez pas de terrains en friche

Laisser un terrain en friche attire les vipères et autres rongeurs qui se plaisent dans les herbes hautes.

Bien que l'heure soit à la protection de la biodiversité, le terrain en friche peut représenter un danger pour les personnes vivant sur les parcelles avoisinantes. C'est pourquoi la municipalité recommande à tous les belvérois de veiller à ce que leur propriété soit bien entretenue.

Effacement de réseaux Route des Ostréiculteurs



Suite et fin des travaux d'effacement de réseaux.

La Route des Ostréiculteurs a connu le même sort que celui de la Rue de la Roche sur Yon, de la Rue des Sables et de la Rue du Gois, à savoir l'effacement du réseau électrique et téléphonique.

Par la même occasion, de nouveaux mâts d'éclairage y ont été installés.

La SPIE a procédé dans le courant du mois de Mars à l'enlèvement des anciens supports de lignes électriques et téléphoniques, sur la Route des Ostréiculteurs et sur la Route de la Roche.



Fleurissement : les recommandations vertes pour l'été

**Réduisez
l'usage de l'eau**

Modérez votre usage de l'eau, car les risques de pénuries sont réels.

Quelques techniques existent pour économiser cette denrée rare, notamment le goutte-à-goutte et les tuyaux microporeux qui apportent directement l'eau au pied des plantes d'une manière douce et régulière.

La micro-asperion, par ailleurs, permet un arrosage circulaire en pluie fine à différentes hauteurs.

Enfin, en utilisant un programmeur, l'arrosage peut facilement se pratiquer la nuit.

Optez pour le paillage, qui combine des effets d'ombrage et de maintien de l'humidité au sol, soit une économie d'eau de 30 à 50%. Il est conseillé de décompacter le sol avant de pailler et de renouveler le paillage tous les 3 ou 4 ans.

Le CAUE a élaboré une documentation sur les fonctions du paillis organique, disponible en Mairie.

Récupérez l'eau de pluie.

L'eau de pluie a l'avantage d'être à température ambiante, ce qui évite un choc thermique préjudiciable aux plantes, elle est de plus faiblement minéralisée.

Privilégiez un travail du sol adapté, tel que le binage

**Préservez la qualité de l'eau,
réduisez l'usage des produits phytosanitaires**



PRÉFECTURE DE LA VENDÉE

Protégeons notre biodiversité :

Ne traitez pas à proximité de l'eau

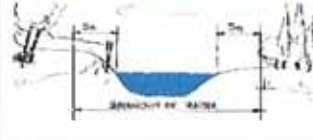
AFIN DE PRÉSERVER LA QUALITÉ DES EAUX, IL EST INTERDIT D'UTILISER TOUT PESTICIDE (DESHERBANT, FONGICIDE, INSECTICIDE)



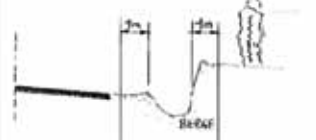
A MOINS DE 5 METRES MINIMUM
des cours d'eau et plans d'eau figurant sur les cartes IGN 1/25 000. Consultez l'étiquette car la distance peut être plus importante (20, 50 ou 100 m).



A MOINS DE 5 METRES MINIMUM
des sources, puits, forages, des berges des mares et des plans d'eau ne figurant pas sur les cartes IGN



SUR ET A MOINS DE 1 METRE
de la berge des fossés (même à sec), cours d'eau, collecteurs d'eaux pluviales à ciel ouvert.



SUR ET A 1 METRE
des avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.



DANS LES ZONES HUMIDES
caractérisées par la présence d'une végétation hydrophile dominante (joncs, roseaux, iris des marais...) l'application des pesticides dont les phrases de risque indiquées sur l'étiquetage comprennent les références ci-dessous, est interdite :



- R 50 : Très toxique pour les organismes aquatiques
- R 51 : Toxique pour les organismes aquatiques
- R 52 : Nocif pour les organismes aquatiques
- R 53 : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
- R 54 : Toxique pour la flore
- R 55 : Toxique pour la faune
- R 56 : Toxique pour les organismes du sol
- R 57 : Toxique pour les abeilles
- R 58 : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement

Exemples de végétation hydrophile :



**Tous les utilisateurs de pesticides sont concernés :
collectivités, particuliers, agriculteurs et entrepreneurs.**
peines encourues : 75 000 € d'amende et 2 ans d'emprisonnement

Panneau conforme à l'annexe 1 de l'arrêté préfectoral n° 10-DDTM-SER-022 du 17 mars 2010
Arrêté préfectoral et panneau disponibles sur le site internet : <http://www.vendee.pref.gouv.fr>

